

furent excités rapport au Bill des chemins, vous conclûtes fausement que les sujets Canadiens de Sa Majesté étaient mécontents du Gouvernement, et seraient prêts à se joindre dans une rébellion que vous aviez dessein de conduire. Vous auriez du savoir que dans les Etats les mieux policés, il est aisé d'exciter des murmures dans de semblables occasions ; qu'en Angleterre des mécontentements de cette nature ont eu lieu, qui comme dans ce pays, se sont évanouis : parcequ'un peu d'expérience a convaincu le peuple, que ces mesures étoient beaucoup à son avantage : sans parler de la conscience, vous n'aviez rien sur quoi vous appuyer. Il fallait donc être d'un caractère téméraire et sans principe, pour s'engager dans une entreprise aussi désespérée ; et nul autre qu'un esprit cruel et inhumain n'auroit médité de semblables mesures pour la mettre à exécution. Voyez donc si vous n'avez pas été coupable envers ce Gouvernement d'un forfait le plus atroce et le plus sanguinaire.

Peut être allez vous penser que ces expressions sentent l'esprit de reproche, point du tout ; dans votre état malheureux, dévoiler une telle disposition, seroit le comble de l'indignité : elle sont proférées dans un esprit d'exhortation, sur ce principe ; vous paraissez doné d'une bonne intelligence ; je voudrais donc graver profondément dans votre mémoire cette vérité manifeste, à laquelle il n'y a qu'une opiniâtreté la plus perverse qui puisse résister, qui est que malgré que vos projets contre ce Gouvernement aient été les plus noirs, vous avez éprouvé dans votre procès cette